



La volaille soutient la consommation de viande

Dans un contexte d'érosion régulière de la consommation individuelle de viande, celle de volaille est la seule à progresser.

Mots-clés : consommation, viande bovine, porc, charcuterie, volaille, détail, restauration

Auteur : Bruno Carlhian¹

¹Agence de presse Socopag, 14-30, rue de Mantes, 92700 Paris

En 2021, la consommation individuelle de viande a continué à s'éroder, selon le bilan annuel publié par FranceAgriMer. Seule la viande de volaille est en progression. La consommation indigène brute de porc se maintient seulement grâce à la croissance de la population quand celle de viande décroît légèrement.

Résumé :

La volaille est la seule espèce de viande à avoir vu sa consommation par habitant progresser en France en 2021 (+1%), indique le bilan annuel de la consommation des produits carnés établi par FranceAgriMer. Dans le même temps, celles de porc et d'agneau sont restées stables et celles de bœuf et de veau ont baissé de 0,6%. Toutes espèces confondues, la consommation individuelle de viande par habitant en France a continué sa lente érosion, régulière même si elle a connu des à-coups, depuis 25 ans. Elle s'établit à 84,3 kilo équivalent carcasse de viandes (kgec¹), loin du pic de 93,6 kg par habitant observé en 1998. La consommation individuelle de viandes n'a cependant subi qu'un très léger repli par rapport à 2020 (-0,1 %). A la faveur de la croissance de la population, le bilan global de la consommation française de viande est même en progression (+0,7%).

Abstract: Poultry supports meat consumption.

Poultry is the only species of meat to have seen its per capita consumption increase in France in 2021 (+1%), indicates the annual report on the consumption of meat products established by FranceAgriMer. At the same time, pork and lamb consumption remained stable and those of beef and veal fell by 0.6%. All species combined, the individual consumption of meat per inhabitant in France has continued its slow erosion for 25 years. It stood at 84.3 kg carcass equivalent of meat (kgec), far from the peak of 93.6 kg per inhabitant observed in 1998. Individual meat consumption, however, suffered only a very slight decline compared to 2020 (-0.1%). Thanks to population growth, the overall balance of French meat consumption is even on the rise (+0.7%).

¹ Kg équivalent carcasse

INTRODUCTION

En France, la consommation de viandes, calculée par bilan, a crû continuellement depuis l'après-guerre jusqu'en 1998, où un pic a été atteint avec 93,6 kg en équivalent carcasse de viandes consommées par habitant et par an (kgec/hab.), rappelle le bilan annuel de la consommation de produits carnés établi pour l'année 2021 (FranceAgriMer, 2022). Depuis cette date, la consommation de produits

carnés est sur une tendance de lente décroissance. La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 en 2020 n'a pas infléchi ni accentué cette tendance. À l'exception des volailles dont la consommation progresse, l'ensemble des autres espèces a atteint son maximum de consommation par habitant à la fin des années 1980 ou au début des années 1990.

I. UNE CONSOMMATION PAR HABITANT EN BAISSÉ, MAIS UNE CONSOMMATION INDIGÈNE BRUTE QUI PROGRESSE

Le bilan de la consommation de viande établi par le service Economie de FranceAgriMer présente des évolutions contrastées. Calculée à partir d'un bilan d'approvisionnement reposant sur des données fournies par le ministère de l'Agriculture et par la Douane française, la consommation individuelle de viandes s'établit à 84,3 kilos toutes espèces confondues. Cela représente une baisse très légère de 0,1% par rapport à 2020, avec deux évolutions notables, la baisse de la consommation de viande bovine (-0,6%) et la hausse de la volaille (+1%), les consommations des autres viandes étant quasiment stables (Figure 1).

Il ne semble donc y avoir eu aucun effet particulier du rebond de la crise sanitaire en 2021 sur la consommation individuelle de viande. En 2020, la consommation individuelle avait subi un repli plus net (de près d'un kilo sur un an) attribué à la fermeture prolongée des restaurants (Monniot et Buczinski, 2020).

Sur le plus long terme, l'évolution de l'année 2021 illustre une stabilisation plutôt qu'une réelle baisse. La consommation individuelle de viande se situe en effet dans les mêmes étiages depuis une quinzaine d'années, avec des

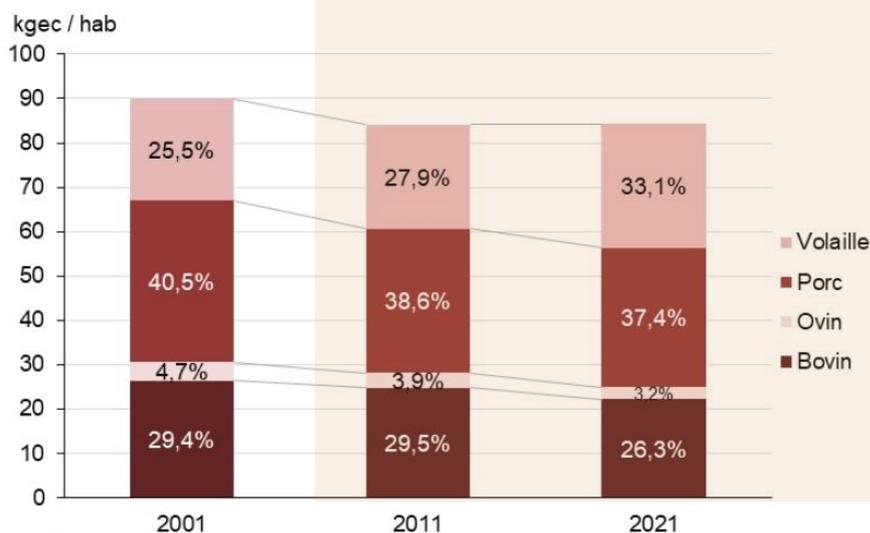
variations entre 82 et 86 kilos. La véritable rupture remonte à la fin des années 90 et au début des années 2000 quand la consommation est passée sous la barre des 90 kilos, un niveau qu'elle n'a jamais retrouvé depuis. Le plus haut de la consommation de viande se situe toujours en 1998, avec 93,6 kilos.

Considérée à l'échelle de la population, la consommation indigène brute reste cependant positive, à la faveur de la croissance de la population française d'une année sur l'autre. La consommation totale française s'est en effet élevée à 5,685 millions de tonnes équivalent carcasse (tec) en 2021, en croissance de 0,7% par rapport à 2020. Cette progression constitue une très légère inversion de tendance. La consommation indigène brute avait en effet baissé au cours des deux années précédentes, 2019 et 2020. Les quantités consommées en 2021 restent d'ailleurs toujours inférieures au niveau des années 2018 et 2019. Selon cette approche « brute », la consommation de volaille progresse plus nettement encore (+1,5%), tandis que le porc bascule dans le positif (+0,6%), et que bœuf et veau sont presque à l'équilibre (-0,1%).

Figure 1. Consommation individuelle des viandes, comparaison de la structure entre 2001, 2011 et 2021
(Source : FranceAgriMer, 2022).

Consommation individuelle française des viandes : comparaison de la structure entre 2001, 2011 et 2021

Source : FranceAgriMer



Source : FranceAgriMer

II. DES TENDANCES DIVERGENTES SELON LES ESPECES

Comme on l'a déjà aperçu précédemment, les dynamiques des différentes espèces diffèrent cependant fortement. Selon les chiffres de la consommation indigène brute (Figure 1), la consommation de viande de volaille est en progression continue chaque année depuis 20 ans. A l'inverse, celle de bœuf et de veau a connu une décennie de baisse légère, mais régulière. Celle d'ovins et caprins semble se stabiliser depuis cinq ans après deux décennies de chute brutale. Quant à la viande porcine (y compris la charcuterie) ses niveaux sont relativement stables depuis quinze ans. Elle reste la viande la plus consommée en France, avec 31,5 kg par habitant, devant la volaille (27,9 kg) et les viandes bovines (22,2 kg).

La volaille, qui a détrôné le bœuf en deuxième position des espèces les plus consommées par les Français, poursuit une envolée presque continue depuis cinquante ans, en dehors d'une courte parenthèse au milieu des années 90. Entre 1981 et 2021, la consommation a doublé, passant de 900 000 tec à 1 882 000 tec. « Cette évolution positive de la consommation de volaille s'explique, d'une part, par un prix relativement bas par rapport aux autres viandes, d'autre part par une innovation constante qui accompagne les nouvelles attentes des consommateurs (praticité, forte diversité de

produits, goût consensuel, etc.) », commente le rapport de FranceAgriMer.

L'explosion de la demande de volaille n'a cependant pas profité à tous les espèces avicoles. C'est en effet essentiellement la consommation de poulet qui se développe au détriment des autres volailles, notamment la dinde mais aussi le canard, dont les disponibilités ont été réduites en raison de la grippe aviaire (Tableau 1). En outre, ce sont les produits transformés (comme les panés, découpes, etc.) qui sont de loin les plus dynamiques, à la différence des produits entiers qui, eux, baissent. Enfin, le rapport observe que la hausse de la consommation de volaille « n'a pas été accompagnée en totalité par une hausse de la production ». En effet, depuis 1981, celle-ci a progressé de 36%, « le restant de la hausse des volumes consommés étant assurée par la croissance des importations ».

Enfin, autre phénomène de fond : la réduction de la part des viandes bovine et ovine. Bœuf et veau représentaient encore près de 30% de la consommation individuelle de viande il y a 20 ans, contre 26% aujourd'hui. Quant à la viande ovine, elle ne pèse plus que 3,2% en 2021, contre 4,7% en 2021 (Figure 1).

Tableau 1 – Evolution des ventes de volaille et lapin en grande distribution par catégories.

Source : Kantar Worldpanel

Valeur (k€)	2016	2017	2018	2019	2020	2021	% 21/20
Total Volailles et lapin frais	4 712 804	4 705 904	4 732 298	4 782 004	5 243 802	5 014 606	-4,4
Volailles fraîches hors élaborés	2 993 688	2 957 444	2 945 359	2 960 278	3 265 767	3 076 387	-5,8
Poulet	1 745 344	1 777 617	1 782 348	1 804 667	2 071 360	1 988 807	-4,0
Poulet PAC	472 296	458 991	423 414	405 702	424 237	401 080	-5,5
Poulet découpe	1 258 150	1 299 777	1 342 324	1 385 631	1 630 444	1 574 710	-3,4
Dinde	609 133	582 238	566 602	562 991	583 133	550 366	-5,6
Dinde entière	23 861	24 699	20 851	23 333	15 778	16 664	5,6
Dinde découpe	585 272	557 539	545 751	539 658	567 356	533 702	-5,9
Canard	346 003	323 005	340 825	340 331	361 340	310 627	-14,0
Magret de canard	145 988	134 852	152 863	160 703	174 254	138 385	-20,6
Pintade	118 667	111 104	104 849	102 700	98 844	95 111	-3,8
Élaborés de volailles	1 340 456	1 406 553	1 467 168	1 510 911	1 662 732	1 637 649	-1,5
Poulet cuit ou rôti	171 257	169 179	171 219	171 068	172 964	157 411	-9,0
Découpe aromatisée de volailles	135 034	138 216	147 267	150 735	159 775	148 487	-7,1
Panés frais de volailles	339 098	365 156	378 654	415 004	473 138	493 568	4,3
Jambon ou blanc de volailles	345 921	370 472	393 585	399 485	430 834	404 801	-6,0
Saucisses de volailles	51 852	57 734	57 854	54 625	61 152	61 153	0,0
Abats de volailles	86 959	80 574	82 327	82 329	88 768	85 582	-3,6
Lapin frais	272 915	243 287	216 987	209 858	204 921	198 312	-3,2
Lapin entier	134 834	113 035	98 497	90 423	91 376	87 366	-4,4
Lapin morceaux	111 027	104 763	92 568	92 315	89 334	86 663	-3,0

III. LES ACHATS A DOMICILE RETROUVENT DES NIVEAUX ANTERIEURS A LA CRISE

Les achats au détail de la viande ont connu en 2021 le contrecoup de l'année précédente, marquée par l'envolée des ventes au détail liée à la fermeture prolongée de la restauration (Tableau 2). En 2020, une part importante des volumes de viandes consommés antérieurement hors domicile s'était reportée sur les achats des ménages, ceux-

ci connaissant une forte hausse, dans toutes les espèces et catégories, de 7% en moyenne (Carlhian, 2022).

En 2021, le mouvement s'est inversé. Les achats des ménages ont reculé très nettement en volume (-5,3%), aussi bien sur la viande de boucherie que sur les volailles, retrouvant la tendance observée sur les cinq années qui ont

précédé la crise. En 2021, les achats de produits carnés (viande et volaille, y compris élaborés, surgelés et charcuterie) par les ménages métropolitains pour leur consommation à domicile sont ainsi évalués par le panel

consommateurs Kantar Worldpanel à environ 2,1 millions de tonnes, en recul de 5,3% par rapport à 2020. Comparé à l'année 2019, ce volume progresse en revanche, de 1,5%.

Tableau 2 – Evolution des ventes au détail par espèce ou produit en volume.

Source : Kantar Worldpanel

Évolution par espèce ou produit en volume (tonnes)

Volume (tonnes)	2016	2017	2018	2019	2020	2021	% 21/20
Total Frais + Charcuterie + Surgelés	2 219 662	2 170 245	2 131 976	2 088 321	2 236 489	2 118 623	-5,3
Total Frais + Charcuterie	2 115 503	2 065 944	2 031 751	1 990 965	2 121 211	2 011 109	-5,2
Total Frais hors charcuterie	1 408 702	1 382 444	1 354 742	1 327 445	1 423 882	1 342 966	-5,7

Le budget global des ménages français pour les produits carnés est par ailleurs évalué par Kantar à 22,6 milliards d'euros en 2021, là aussi en recul par rapport à l'année atypique 2020 (- 4,1%), mais également en hausse (+ 5,5%) lorsqu'on le compare à l'année à 2019. Ce recul des achats en 2021 (comparé à 2020) ne s'accompagne pas cependant

d'une diminution du prix moyen d'achat global qui atteint 10,7 €/kg (+ 1,2% par rapport à 2020). Cette hausse est plus marquée pour les volailles que pour les viandes de boucherie. Le porc cependant a fait exception à cette évolution, avec des prix en recul sur la viande fraîche et stables sur les élaborés.

IV. PERSPECTIVES

La consommation individuelle de viande est restée relativement stable en 2021 et les achats de viande à domicile ont retrouvé des niveaux supérieurs à ceux de 2019. Les événements de 2022, avec le rebond de la

restauration hors domicile mais surtout la flambée des prix matières premières et des prix à la production devraient provoquer de nouveaux bouleversements dans les habitudes des consommateurs français.

V. METHODOLOGIE

Deux outils détaillés ci-après sont principalement utilisés dans l'évaluation de la consommation par FranceAgriMer : le calcul par bilan et l'utilisation d'un panel consommateurs, portant sur les seuls achats des ménages pour leur consommation à domicile. Les auteurs rappellent qu'il s'agit d'une démarche descriptive qui ne prétend pas à l'exhaustivité « en raison des difficultés

rencontrées dans l'analyse des données, qu'elles soient d'ordre statistique (sources souvent hétérogènes) ou d'ordre technique (par exemple les taux de couverture des panels) ». Dans un certain nombre d'autres cas, « l'information est partielle, voire inexistante », indiquent les auteurs. Par ailleurs, la consommation des produits carnés incorporés dans les produits industriels est mal connue, précisent-ils.

1. Consommation indigène brute (calculée par bilan)

Le bilan d'approvisionnement consiste à calculer, en volume, la disponibilité nationale des viandes pour l'alimentation humaine. Le calcul s'effectue selon la formule : Consommation = abattages + importations de viande - exportations de viande ± variations de stocks de viandes entre le premier et le dernier jour de l'année considérée.

Les données d'abattage sont issues des données du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (Service de la statistique et de la prospective - SSP). Ces données sont exprimées en équivalent carcasse, c'est-à-dire que chaque type de produit partiellement transformé est converti en équivalent carcasse par application d'un coefficient de conversion permettant d'évaluer le poids de carcasse correspondant.

Les chiffres d'importation et d'exportation sont issus des données des Douanes françaises, Direction générale des douanes et des droits indirects du Ministère de l'Économie et des Finances. Les volumes fournis par les Douanes françaises étant en poids net, ils sont corrigés par un coefficient de conversion permettant de les estimer en équivalent carcasse, avant toute transformation du produit. Un coefficient de conversion spécifique est appliqué pour chaque ligne de nomenclature.

À partir des données du bilan d'approvisionnement, une estimation de la consommation française par habitant est calculée et exprimée en kg équivalent carcasse. Elle concerne l'ensemble de la population française, évaluée à 67,4 millions d'habitants en 2021, et l'ensemble des viandes.

2. Panel consommateurs (achats des ménages pour leur consommation à domicile)

Ces données exprimées en tonnes de poids net et en euros par kilo sont fournies par le panel consommateurs

Kantar Worldpanel. Il importe de noter que cet outil détaillé ne porte que sur une partie de la consommation. Il ne couvre

pas, par exemple, la consommation de viande dans le cadre de la restauration hors domicile, ou bien dans les plats préparés où la viande intervient comme ingrédient et non comme élément principal (exemple : lardons dans les

quiches). FranceAgriMer suit grâce à ce panel les achats des ménages ordinaires métropolitains pour leur consommation à domicile des viandes de boucherie et de volailles fraîches et surgelées ainsi que la charcuterie fraîche.

Ce panel consommateur est caractérisé par :

- Un échantillon représentatif de la population française (selon les critères sociodémographiques de l'Insee), constitué de 12 000 ménages pour leurs achats de produits (avec ou sans code barre). Les achats de ces ménages ne sont cependant pris en compte que lorsque ceux-ci se trouvent à leur domicile principal. De ce fait l'échantillon tend à se réduire pendant la période des vacances d'été ;
- un mode déclaratif : les ménages déclarent chaque semaine leurs achats pour leur consommation à domicile, en fournissant également des informations sur les lieux d'achat

- : o l'agrégat GMS (Grandes et Moyennes Surfaces) regroupe les hypermarchés, les supermarchés, les supérettes, les EDMP (« enseignes à dominante propre » dites aussi « hard discount ») et le e-commerce (dont le drive) ; o l'agrégat « Spécifiques et autres » comprend les commerces traditionnels (boucherie, volailler, charcutier-traiteur), les marchés et les circuits de vente directe ; o le terme freezer-center désigne les magasins spécialisés dans la vente de produits surgelés.

Références

FranceAgriMer (2022). La consommation des produits carnés en 2021, édition juillet 2022 <https://www.franceagrimer.fr/filiere-viandes/Les-dernieres-mises-en-ligne>

Carlhian B. (2020). Les circuits de commercialisation des viandes en consommation hors domicile, Viandes et Produits Carnés, VPC-2020-36-4-3

Monniot C., Buczinski B. (2020). Le confinement et le marché de la viande bovine en Europe, Viandes & Produits Carnés, VPC-2020-36-3-3